DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2019 À 06:13

Pouilloux : aéroclub du bassin minier

Les riverains reçus à l'aérodrome

Ce samedi après-midi, l'aéroclub du Bassin Minier a organisé une rencontre avec les riverains de l'aérodrome, habitants des communes de Pouilloux et de Ciry-le-Noble.

En présence Renée Saunier, maire de Ciry-le-Noble, Jérôme Ferracci, directeur des déplacements urbains à la CUCM et Daniel Meunier, vice-président de la CUCM, en charge des transports et des déplacements urbains, Stéphane Stépien, Président, Alexandre Léger, Vice-Président, ainsi que plusieurs membres du bureau de l'association et une dizaine de riverains.

Alexandre Léger mène les débats.

Après un tour de table pour les présentations, il demande aux riverains d'exposer leurs remarques et de faire part des nuisances.

« Les riverains exposent leurs craintes et leurs désagréments.

Les mercredis, samedis et dimanches, c'est infernal. Toutes les 5 minutes, ça n'arrête pas. Il y a le bruit et la faible altitude à laquelle volent les avions.

Certains pilotes ne respectent pas ce qui a été convenu. Le tour de piste.

D'autres passent au-dessus des maisons. »

Des explications, des réponses…

« L'aérodrome de Pouilloux est un point de ravitaillement. Il n'y a donc pas que nos avions. »

Stéphane Stépien rappelle que le tour de piste n'a pas changé depuis 1955. Les dérives seraient plutôt le fait des pilotes de passage qui ont une méconnaissance de l'environnement, un tour de piste compliqué pour un pilote étranger.

Au niveau du bruit, le ressenti est également fonction du vent.

Concernant l'altitude, l'appréciation et la vision des choses est différente selon que l'on se situe en bas ou en haut. Il sera proposé aux riverains de faire un tour en avion pour se rendre compte, vu d'en haut.

L'utilisation de l'aérodrome par l'association représente 80 % qui se décompose en 50 % pour l'école de pilotage et 50 % pour les vols de plaisance.

L'école de pilotage pour former des pilotes pour l'aviation professionnelle.

Lors de ces cours, il y a des formations à l'atterrissage d'urgence, panne moteur, … De ce fait, les avions sortent du schéma classique et du tour de piste.

L'activité a cependant réduit ces dernières années puisqu'en 1980, on comptabilisait 2500 heures de vol pour 900 heures en 2018.

Les avions sont suivis et guidés par Saint-Yan ou Clermont en contrôle aérien.

Concernant la voltige, c'est une activité contenue et organisée. Elle s'effectue à haute altitude.

Des solutions « anti-bruit »…

Il faudrait équiper les avions de pot d'échappement… (coût 8 000€)

Certains modèles sont nettement moins bruyant, par exemple l'écoflyer (entre 250 000 et 300 000€), tripale.

A terme, il semble que les avions seront équipés de moteur électrique…

En conclusion, une rencontre constructive où chacun a pu exprimer son point de vue et écouter l'autre. Les explications des uns et le ressenti des autres, pour arriver à une compréhension mutuelle et le respect des règles établies pour une cohabitation harmonieuse.

J.L Pradines


2019
Montceau-news.com


Montceau-news.com


Montceau-news.com


Montceau-news.com


Montceau-news.com


AIR MILLION
FRANCE
Montceau-news.com


Flash
Montceau-news.com


Montceau-news.com


Montceau-news.com


Montceau-news.com


Montceau-news.com